

Communiqué de presse – 15 octobre 2020

La Plateforme Wallonne de l'Isolation (PWI) se positionne comme l'interlocuteur de référence en matière d'isolation des bâtiments.

Son site Internet flambant neuf facilitera la recherche de professionnels fiables

La Plateforme Wallonne de l'Isolation (PWI) a pour but de réunir des entreprises du secteur de la construction souhaitant professionnaliser leur activité d'isoleur. Elle se positionne comme l'interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics, des architectes, des auditeurs et autres professionnels de la construction, ainsi qu'auprès de la Wallonie pour établir un label de qualité qui serait soutenu par les pouvoirs publics via les primes à l'isolation. Elle a également pour avantage de donner de la visibilité aux entreprises qui s'engagent de manière proactive dans la maîtrise de la qualité et la professionnalisation du métier d'isoleur.

C'est dans cette optique que la PWI a récemment lancé son site Internet. Un outil simple et efficace permettant la recherche d'un professionnel œuvrant dans le domaine de l'isolation en fonction du type de travaux à réaliser.

L'isolation des bâtiments, certainement en construction neuve, mais également en rénovation, est un point essentiel de durabilité et d'économies d'énergie. L'importance de l'isolation des bâtiments n'a fait que s'accroître sur les dernières décennies, et les réglementations imposent actuellement des niveaux élevés d'isolation. Soutenue par la Confédération Construction Wallonne (CCW), la Wallonie et Philippe Henry, ministre wallon de l'énergie, la Plateforme Wallonne de l'Isolation a pris toute son importance lors des derniers mois. « *Par ses actions en faveur de la professionnalisation du métier d'isoleur et de la qualité des travaux, la Plateforme Wallonne de l'Isolation se positionne en tant que partenaire privilégié de la Wallonie pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique des bâtiments* » souligne Laurent Ruidant nouveau président de la PWI, succédant à Dominique Bonsang.

La Plateforme Wallonne de l'Isolation souhaite poursuivre, avec le ministre wallon de l'énergie, Philippe Henry, le travail de professionnalisation du métier d'isoleur entamé sous la précédente législature. L'Alliance Emploi-Environnement-Rénovation, sur laquelle travaille actuellement le Gouvernement wallon, comprend des actions en matière de qualité des travaux de rénovation qui sont pleinement en adéquation avec les objectifs poursuivis par la PWI.

En juillet dernier, la PWI a également eu l'occasion de présenter les initiatives qu'elle mène auprès du ministre wallon du logement : celui-ci s'est montré très intéressé de pouvoir

s'appuyer sur l'expertise d'entreprises d'isolation wallonnes, en particulier dans le cadre du plan de rénovation énergétique des logements publics.

La plateforme permet aux professionnels concernés de collaborer et d'échanger sur des sujets communs. **Son site Internet, www.plateforme-isolation.be, se veut donc être un point de référence** pour l'entrepreneur, le professionnel de la construction et le particulier souhaitant recueillir des informations sur l'isolation des bâtiments, rechercher des entreprises fiables spécialisées en isolation, ...

La PWI a également souhaité que ce site Internet soit une vitrine des entreprises, grâce à un moteur de recherche permettant de se renseigner sur les spécialités, les types d'isolants ou encore les types de matériaux. Les entreprises reprises sur la plateforme s'engagent par ailleurs à respecter une « Charte d'engagement Qualité » et à appliquer des procédures strictes garantissant un excellent niveau de qualité et la satisfaction des clients.

Pour en savoir plus sur le site Internet de la PWI : www.plateforme-isolation.be.

Pour plus d'information concernant ce communiqué de presse :
Laurent Ruidant, Président de la Plateforme Wallonne de l'Isolation
Tél : 0476 77 85 22

